

La Ville de Marckolsheim a acquis, en 2018, un panneau numérique à leds (couleur), permettant de diffuser des messages qui s'inscrivent durant toute la journée.

Ce panneau est la propriété de la Ville de Marckolsheim qui, par l'intermédiaire de son Service Communication, enregistre les messages et gère l'affichage.

Objectifs de ce support d'information

- diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune.
 - éviter les affichages sauvages qui nuisent au paysage et à l'environnement de la Ville
 - alléger les tâches de promotion et d'information des associations.
- La diffusion d'une information sur le panneau est gratuite.

Implantation

Le panneau est implanté au niveau du giratoire RD424/RD468 près de la gendarmerie.

Nature des messages et identification des annonceurs

Annonceurs potentiels

Les services municipaux, les associations marckolsheimaises sont concernés par ce panneau et peuvent soumettre des propositions de messages. Les sociétés privées (entreprises, commerces...) n'ont pas accès au panneau (sauf action collective).

Types de messages

Il doit s'agir d'informations d'intérêt général et relatives à Marckolsheim s'adressant à un nombre suffisamment large de personnes :

- Informations municipales : inscription sur les listes électorales, conseils municipaux...
- Informations culturelles : concerts, spectacles programmés à Marckolsheim
- Informations sportives : manifestations sportives, tournois
- Autres manifestations associatives : conférence, exposition
- Autres manifestations : salon, braderie, brocante
- Informations liées à la circulation et à la sécurité : travaux, déviation ...
- Informations nécessitant une communication vers le grand public : (grandes œuvres humanitaires, appels au don du sang...)

Messages exclus

- Messages d'ordre privé (qui émanent d'un particulier ou d'une entreprise : horaires d'ouverture...)
- Messages à caractère purement commercial (hors actions collectives) : promotion commerciale...
- Messages internes à une association ou réservés à ses seuls membres
- Messages ne présentant pas un intérêt communal affirmé.
- Informations à caractère politique, syndical et religieux.

Toute demande comprenant un ou plusieurs de ces critères éliminatoires sera refusée.

Procédure

Formulaire de demande en ligne (à utiliser en priorité) :

Chaque demandeur souhaitant proposer un message devra prioritairement remplir et envoyer le formulaire en ligne disponible sur www.marckolsheim.fr

Formulaire de demande papier

disponible :

- à l'accueil de la mairie
- auprès du service communication :
- Tél. 03 88 58 25 98

- Courriel : geraldine.gothscheck@marckolsheim.fr
- sur le site internet de la Ville www.marckolsheim.fr

Les éléments (affiches, photos, textes...) doivent être transmis par le biais d'un email ou exceptionnellement en format papier ce qui altèrera leurs qualités.

Message

Il faudra respecter le format portrait du panneau. Vous pouvez envoyer une affiche déjà finalisée ou une photo et des éléments de texte. Une photo ou illustration est essentielle pour la diffusion du message.

Pour une lecture plus efficace, il est conseillé d'être très synthétique.

Le message doit comporter les informations de base :

Quoi ?

Quand ?

Où ?

Qui organise ?

Délais à respecter

Les demandes de diffusion doivent parvenir au Service communication au moins 15 jours avant la date de diffusion souhaitée.

Toute demande hors délais ne sera prise en compte que dans la limite des espaces disponibles et ne sera pas prioritaire.

Diffusion

La Ville se réserve un droit prioritaire dans la diffusion des informations. La Ville reste juge de l'opportunité de la diffusion des messages qui lui sont proposés et se réserve le droit de refuser les messages.

En cas de non-acceptation du message, le Service communication préviendra le demandeur.

En cas de besoin, le Service communication pourra adapter la densité du texte et la mise en page définitive afin de le rendre plus lisible.

Le nombre de passages sera dépendant du nombre de messages à diffuser à la période considérée.

Le nombre de jours de passage dépendra de l'importance de la manifestation et également du nombre de messages en mémoire.

La commune ne saurait être tenue responsable de la non-diffusion des messages en raison d'incidents techniques ou d'agenda complet.

CONTACT

Géraldine Gothscheck, Service Communication

Mairie de Marckolsheim

Tél. 03 88 58 25 98

Courriel : geraldine.gothscheck@marckolsheim.fr

**Formulaire de demande de diffusion d'un message sur le
Panneau numérique d'information de la Ville de Marckolsheim**

Nom de la structure _____

Nom et prénom _____ Qualité _____

Téléphone _____

E-mail _____ Date de la demande : _____

Message

Merci de spécifier les informations de base : Quoi ? Quand ? Où ? Qui organise ? Comment ?

Documents numériques fournis : oui non

Type de document : affiche photo

Date de début de diffusion souhaitée : Jour/Mois/Année ____/____/____/
(Sous réserve de l'observation préalable du délai de réception par le service Communication)

Date de fin de diffusion souhaitée : Jour/Mois/Année ____/____/____/

Le Service Communication de la Ville de Marckolsheim se réserve le droit de reformuler votre message si nécessaire ou de refuser le message proposé.

Cadre réservé à la Mairie

Diffusion du _____ au _____ Exécuteur _____

Date de réception du formulaire _____

Date de diffusion _____ Visa